



ATTESTATION DE RECENSEMENT

Imprimé n° 106*/02.

Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997.

Format : 29,7 x 21.

Le maire de la commune
de **SANT-GENCE**

atteste que Monsieur Valentin LEYZAT
né(e) le 10/08/1912 à Limoges Haute-Vienne
domicilié(e) à Saint-Gence Haute-Vienne, 68, route de Peyrillac - Senon

a demandé son inscription sur les listes de recensement ;
a été informé(e) des conditions dans lesquelles il (elle) participera à la journée défense et citoyenneté.

L'intéressé(e),
(Signature.)

Délivrée le 12/11/2015 / 12/10/19

Le maire,

(Cachet et signature)



Ce document peut être réclamé lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Les informations relatives au « parcours de citoyenneté » sont consultables sur le site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete